

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 27 juin 2024

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole et sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU de la question n° 4 à la question n° 15 incluses.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58.

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 21h53

Etaients présents : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 16), M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 16), Mme Pascale BILLEREY (à compter de la question n° 6), M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 18), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER (à compter de la question n° 6), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 16), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 15), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 33), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 6), Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 4), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 4 incluse et à compter de la question n° 16), Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à compter de la question n° 17 et jusqu'à la question n° 46 incluse), **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à compter de la question n° 5), **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n° 30 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD (jusqu'à la question n° 46 incluse), **Velesmes-Essarts :** Mme Géraldine LAMBLA, suppléante, **Vieille :** M. Franck RACLOT

Etaients absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, M. Cyril DEVESA, Mme Sadiya GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, M. André TERZO, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Brailans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Merrey-Vieille :** M. Philippe PERNOT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY, **Saint-Vit :** M. Pascal

ROUTHIER, Torpes : M. Denis JACQUIN, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance : Mme Juliette SORLIN

Procurations de vote : **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 47), M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Pascale BILLEREY à M. Gilles SPICHER (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 17 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Olivier GRIMAITRE à M. Frank LAIDIE, Mme Valérie HALLER à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Fabienne BRAUCHLI (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 41), M. Christophe LIME à M. Eloy JARAMAGO, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, M. Saïd MECHAI à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à M. Abdel GHEZALI, M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU (à compter de la question n° 5 et jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 19), **Braillans** : M. Alain BLESSEMILLE à M. Jacques KRIEGER, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT à M. Jean-François MENESTRIER, **Gennes** : M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS à M. Emile BOURGEOIS, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n° 16 incluse et à compter de la question n° 47), **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY à Marie-Jeanne BERNABEU, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (à compter de la question n° 31), **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY à Philippe SIMONIN

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Mme SORLIN Juliette secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 23 mai 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Désignation d'un nouveau représentant au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO)

MM. Gabriel BAULIEU (1) et Christophe LIME (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la désignation de Mme Christine PERNODAT en tant que représentante titulaire de GBM au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

5. Compte de gestion 2023

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement :

- sur la conformité du compte de gestion 2023 et du Compte administratif 2023 du budget principal et des budgets annexes Transports, Déchets, Zone d'activité du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Autres Zones d'Activités Economiques, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain,
- sur l'approbation du compte de gestion de dissolution du budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional suite à son intégration dans le budget principal au 1^{er} janvier 2023.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

6. Compte administratif 2023

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté élit M. Gabriel BAULIEU comme président de séance.

Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole, absente de la question n° 4 à la question n° 15 incluses ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le Compte administratif 2023 du budget principal et des budgets annexes Transports, Déchets, Zone du Noret, Aménagement de zone nord des Portes de Vesoul, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Autres ZAE, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de membres présents : 78

Nombre de procurations : 26

Nombre de suffrages exprimés : 104

Date de convocation : 20/06/2024

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

7. Affectation des résultats 2023 au budget 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la proposition d'affectation des résultats 2023 sur le budget 2024 au titre du budget principal ;
- confirme la reprise des résultats par anticipation au BP 2024 des budgets annexes Transports, Déchets, Zone d'activité du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul, Autres Zones d'Activités Economiques, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

8. Actualisation du PPIF 2024-2028 – Partie Investissement et Décision Modificative n°1 2024

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 absentions, le Conseil de Communauté approuve la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2024 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire annexé au rapport.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de membres présents : 78

Nombre de procurations : 27

Nombre de suffrages exprimés : 95

Date de convocation : 20/06/2024

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 95 Contre : 0 Abstentions : 10 Conseiller intéressé : 0

9. Révision des autorisations de programme (AP), autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiements (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la révision de l'échéancier de crédits de paiement de l'autorisation de programme « PNRU 2016-2024 » ;
- l'augmentation de l'AP « Aides à la pierre » équilibrée en dépenses et en recettes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

10. Dotation de Solidarité Communautaire – 1^{er} versement 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le montant et le versement du volet « Solidarité sociale et fiscale », y compris nouvelle enveloppe « revenus », calculés au titre de l'année 2024, soit 2 376 772 €,
- le montant et le versement du volet « économique », soit 1 675 159 € au titre de l'année 2024,
- le montant et le versement du volet « aires d'accueil des gens du voyage » à hauteur de 71 092 €,

Soit un montant total provisoire de 4 123 023 € au titre de la DSC 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

11. Fonds de soutien aux équipements communaux de bassin de vie et fonds climat – Attribution de fonds de concours à plusieurs communes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours :
 - à la commune de Saint-Vit,
 - d'un montant de 128 622,00 € pour la construction de la salle d'activité intergénérationnelle sur le site de la Hourette, au titre du fonds de *Soutien aux équipements communaux de rayonnement sur le bassin de vie*,
 - d'un montant de 2 191 € pour la construction du groupe scolaire sur le même site, au titre du *fonds Climat*.
 - à la commune de Vaire, d'un montant de 164 339,00 € pour l'extension de la salle polyvalente et la création de la médiathèque au titre du fonds de *Soutien aux équipements communaux de rayonnement sur le bassin de vie*.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Prestation de nettoyage de divers locaux et vitrerie – Lancement et autorisation de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement d'une consultation pour le nettoyage de divers locaux et vitrerie en groupement de commandes ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les lots n° 1, 2, 3, 4 et 6 de l'accord-cadre avec les entreprises déclarées titulaires par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. Terres de Jim : convention de partenariat de Grand Besançon Métropole sous forme de prestations

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la proposition d'aide sous forme de valorisation des prestations de GBM,
- autorise Mme la Présidente à signer les conventions de mise à disposition du matériel.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

14. Convention de gestion de services événementiels, d'organisation de manifestations et de transports de la Ville de Besançon au profit de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention de gestion de services événementiels, d'organisation de manifestations et de transports de la Ville de Besançon au profit de Grand Besançon Métropole,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15. Evolution des régimes indemnitaires suite à la signature d'un protocole d'accord avec les organisations syndicales représentatives

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- L'évolution du groupe de fonctions C10 ;
- Les montants de référence proposés pour l'attribution de l'IFSE ainsi que les critères de modulation individuelle ;
- La création d'une IFSE de sujétions pour les maîtres d'apprentissage ne remplissant pas les conditions statutaires pour pouvoir bénéficier de la NBI correspondante ;
- La revalorisation de l'IFSE de soins aux animaux.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

16. RN57 – Achèvement du contournement de Besançon – Aménagement de la section comprise entre les « Boulevards et Beure » - convention relative au financement

A la majorité des suffrages exprimés, 20 contre, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention annexé au rapport,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le projet de convention à intervenir.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 85 Contre : 20 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

17. Gros Entretien Renouvellement (GER) et surqualité de voirie - Autorisation donnée à la Présidente de signer les conventions de fonds de concours-Programme 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions et à intervenir en lien avec les fonds de concours inventoriés dans la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

18. Révision du Plan de mobilité de Grand Besançon Métropole - Arrêt du projet de PDM 2025-2035

A l'unanimité des suffrages exprimés, 15 abstentions, le Conseil de Communauté valide l'arrêt du projet de Plan de mobilité 2025-2035.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 90 Contre : 0 Abstentions : 15 Conseiller intéressé : 0

19. Approbation des cartes stratégiques de bruit 4ème échéance

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les cartes stratégiques de bruit du Grand Besançon Métropole conformément à l'échéance 4 et annexées au rapport ;
- autorise la transmission de cette cartographie au représentant de l'Etat conformément à l'article L.572-10 du Code de l'environnement ;
- autorise la mise à disposition du public de la cartographie du Grand Besançon Métropole sur le site internet de la collectivité ;
- autorise le lancement de la révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20. Parking covoitureurs rue Laroque à Besançon: autorisation de signature de la convention établissant un droit de stationnement pour l'Institut de Formation des Professions de Santé

Mme Marie ETEVENARD (1) et M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec le Conseil Régional et l'IFPS (représentée par le CHU).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

21. Prolongation de la subvention pour l'achat d'un vélo ou vélo cargo à assistance électrique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la prolongation de ladite subvention sur 2 années supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2025 inclus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22. Commune de Thise - Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

23. Route de la Grotte sur la commune de Roset Fluans - Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention,
- autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24. Commune de Deluz – RD 246 - Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le projet de convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25. Commune de Besançon – RD 70 route de Gray - Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements de la traversée d'agglomération

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le projet de convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

26. Commune de Saône – RD 104 - Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements sur la commune de Saône

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le projet de convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

27. Commune d'Audeux - Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le projet de convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

28. Rue de la Vierge et rue des Roses à Marchaux-Chaufontaine - Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis dans le rapport ;
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport;
 - o la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

29. Contrat de ville - Dotation Politique de la Ville 2024

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Marie ETEVENARD (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la répartition de la Dotation Politique de la Ville,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
 - o solliciter la participation financière de l'Etat,
 - o signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

30. Rapport n°30 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - Modification des modalités d'intervention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le nouveau programme d'aide à la rénovation énergétique du parc privé porté par Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

31. Renouvellement de la Concession de Service Public du réseau de chauffage urbain de Planoise et des Hauts de Chazal (réseau Ouest) Choix du Concessionnaire - Approbation du contrat

MM. Pascal ROUTHIER (1), Fabrice TAILLARD (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le choix de la société ENGIE Solutions comme Concessionnaire de service public pour la gestion et l'exploitation du chauffage urbain du Réseau Ouest, à laquelle se substituera rapidement une société dédiée à la concession ;
- se prononce favorablement sur le contrat de concession sur la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2036,
- autorise Madame la Présidente, ou l' élu délégué, à signer le contrat de concession pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2036.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

32. Désignation - Création du Syndicat mixte de la vallée de l'Ognon - Avis de GBM sur les statuts

Mme Lorine GAGLILOLO (1) et MM. Denis JACQUIN (1), Eloy JARAMAGO (1), Anthony NAPPEZ (1), Patrick OUDOT (1) et Franck RACLOT (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les statuts du Syndicat mixte de la vallée de l'Ognon,
- confirme l'intérêt et l'adhésion de GBM au nouveau Syndicat,
- désigne Mme Lorine GAGLILOLO et MM. Denis JACQUIN, Eloy JARAMAGO, Anthony NAPPEZ, Patrick OUDOT et Franck RACLOT représentants titulaires et suppléants de GBM au Syndicat mixte de la vallée de l'Ognon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

33. Rapport sur la situation de Grand Besançon Métropole en matière de développement durable en 2023

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport de développement durable 2023 de Grand Besançon Métropole, annexé au rapport.

34. Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers assimilés

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

35. Signature d'une convention avec le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO) - Programme 2024 d'intervention sur les affluents de l'Ognon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de partenariat à engager avec le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO), en 2024, pour des interventions sur les affluents de l'Ognon présents sur le territoire de Grand Besançon Métropole,
- se prononce favorablement sur le versement de 7 500 € au SMAMBVO au titre du programme d'intervention 2024,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

36. Signature d'une convention de partenariat avec la Fédération du Doubs pour la pêche et la protection du milieu aquatique - Programme 2024-2026 sur les affluents du Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention de partenariat technique et financier à engager avec la Fédération du Doubs pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA),
- se prononce favorablement sur le versement de 192 000 € maximum à la FDPPMA, au titre des opérations de restauration de cours d'eau affluents de la rivière Doubs,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37. La City- Montage d'opération La City BB3 (2 rue Plançon)-Vente des surfaces propriété de GBM au BB1 (4 rue Plançon)

Mmes Frédérique BAEHR (2), Marie-Thérèse MICHEL (2) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Nicolas BODIN (2), Marcel FELT (1), Anthony POULIN (1), Pascal ROUTHIER (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

Délibération n° 1 - montage opérationnel BB3 (2 rue Plançon) :

- approuve la convention de MOA déléguée auprès de T25 pour le BB3,

- autorise l'élu délégué, M. Gabriel BAULIEU, à signer la convention de MOA déléguée auprès de T25 pour le BB3.

Délibération n° 2 - cession des lots de copropriété du BB1 (4 rue Plançon) :

- se prononce favorablement sur le principe de la cession par Grand Besançon Métropole à Aktya des lots de copropriété n° 5102-5104-5098-5099-5111-5114-5135-5137-5139-5140(349/679è)-5110-5138-5141-5142-5118-5121(125/711è)-5122-5123-5131-5132-5133 situés dans l'immeuble BB1 aux conditions énoncées dans le rapport.

- autorise la Présidente ou l'élu délégué à signer le compromis et l'acte de vente correspondants.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 12

38. Déménagement des archives municipales et communautaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de l'Etat (DRAC) et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à venir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

39. Bâtiment dédié au service des archives municipales et communautaires - Acquisition par GBM de la moitié indivise d'une propriété bâtie appartenant à la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de l'acquisition par GBM à la Ville de Besançon de la moitié indivise de la propriété cadastrée section DE n° 90-93 dans les conditions définies dans le rapport,
- valide les modalités de gestion de l'indivision proposées dans le rapport,
- autorise Madame la Présidente à signer la convention de gestion de l'indivision à établir par le notaire conformément aux modalités définies dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

40. ZAC des Hauts Du Chazal – Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan au 31/12/2023 - Avenant n°19 de prolongation et participation d'équilibre

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le bilan révisé au 31 décembre 2023, pour un montant de 53 543 K€ HT ;
- se prononce favorablement sur l'engagement des collectivités co-concédants en hausse, qui ressort à 22 784 K€ HT dont 21 957 K€ HT en participations et vente d'ouvrages et 827 K€ HT en participation en nature des Collectivités pour la mission de Maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement ;
- autorise Mme la Présidente de Grand Besançon Métropole à signer l'avenant n° 19 à la Convention Publique d'Aménagement traitant :
 - a) de la programmation retenue pour le secteur nord-est,
 - b) de la modification de l'effort financier de l'autorité publique contractante à l'opération,

- c) de la prolongation de la durée de la Convention Publique d'Aménagement pour cinq (5) ans, soit jusqu'au 18 novembre 2030 afin d'être en cohérence avec la durée de la convention sur TEMIS Microtechniques,
- d) des modalités de rémunérations de SEDIA correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

41. ZAC Nouvelle Ere - Les Auxons – Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan au 31/12/2023 - Avenant n°8 de prolongation et participation d'équilibre

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le CRAC présenté par le concessionnaire SEDIA pour l'opération d'aménagement de la ZAC Nouvelle Ere ;
- se prononce favorablement sur le prolongement de la concession d'aménagement pour une durée de 5 ans ;
- se prononce favorablement sur le bilan révisé de la 1^{ère} tranche de la ZAC arrêté au 31 décembre 2023 à un montant de 11 245 824 € HT au lieu de 10 543 825 € HT, sous réserve de l'avis du COPIL ZAE du 5 juin 2024.
- autorise Mme la Présidente de Grand Besançon Métropole à signer l'avenant n° 8 à la Convention Publique d'Aménagement traitant :
 - de la programmation retenue pour la 1^{ère} tranche sous réserve de l'avis du COPIL du 5 juin 2024,
 - de la modification de l'effort financier de l'autorité publique contractante à l'opération (+1 992 112 € HT),
 - de la prolongation de la durée de la Convention Publique d'Aménagement pour cinq (5) ans,
 - des modalités de rémunérations de SEDIA correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

42. ZAC des Marnières à Chalezeule – Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan au 31/12/2023

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le bilan financier révisé au 31.12.2023 de l'opération d'aménagement pour un montant de 16 852 K€ HT, avec une participation diminuée de 66 k€.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

43. CRR - Convention de partenariat pédagogique dans le cadre des Classes à horaires aménagés dans les écoles élémentaires

Mmes Claudine CAULET (1) et Aline CHASSAGNE (2) et MM Nicolas BODIN (2) et Anthony POULIN (1), ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ce partenariat pédagogique entre la Direction académique des services de L'Education nationale du Doubs, la ville de Besançon et Grand Besançon Métropole concernant les classes à horaires aménagés élémentaires,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention y afférente.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 1

Conseillers intéressés : 6

44. Nouveaux dispositifs de soutien aux écoles de musique associatives GBM et Subvention complémentaire à l'école de musique du Val Saint-Vitois

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'évolution des dispositifs de soutien aux écoles de musique associatives de GBM ;
- se prononce favorablement sur la proposition d'attribution d'une subvention complémentaire de 20 048 € à l'école de musique du Val Saint-Vitois ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant avec l'école de musique du Val Saint-Vitois.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

45. Festival Détonation 2024 - Soutien à la RAP La Rodia

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 30 000 € à La Rodia,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

46. Mardis des rives 2024

Le Conseil de Communauté prend connaissance des modalités d'organisation des Mardis des rives 2024.

47. Consultation marché OPC - Projet construction Grande Bibliothèque

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché d'Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC) pour la réalisation de la Grande Bibliothèque à Besançon avec l'entreprise déclarée attributaire par la Commission d'Appel d'Offres du vendredi 7 juin 2024, pour un montant de 502 105 € HT, soit 602 526 € TTC avec la Société C2BI.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

48. Projet de Grande Bibliothèque - Autorisation de signature des marchés de travaux

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les marchés avec les entreprises déclarées attributaires par la Commission d'Appel d'Offres du 07 juin 2024, pour un montant de 10 385 048, 04 € HT avec la Société ALBIZZATI pour le lot 01 ; pour un montant de 6 473 009, 91 € HT y compris PSE avec la Société BONNARDEL pour le lot 12.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ultérieurement les marchés concernant le lot 7 et le lot 16 ; déclarés infructueux, avec les attributaires qui seront retenus par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

49. Attribution de subventions aux clubs sportifs de haut niveau

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les subventions suivantes au titre du fonds de soutien aux clubs sportifs de haut niveau sport collectif (hors Coupe d'Europe) pour la saison sportive 2024-2025, soit :
 - o 120K€ à l'Entente Sportive Bisontine Féminine (ESBF) ;
 - o 70K€ à Grand Besançon Doubs Handball (GBDH) ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les deux conventions à intervenir avec ces deux associations sportives.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

50. Etude sur les ressources en eau présentes sur le territoire du Grand Besançon Métropole (Phase 2) - Autorisation de signer un accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre relatif à l'Etude sur les ressources présentes sur le territoire du Grand Besançon Métropole (Phase 2) pour un montant maximum de 900 000,00 € HT pour 2 ans avec l'attributaire retenu par la commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

51. Ex commune d'Osselle - Convention de vente d'eau potable en gros entre la Société de distribution Gaz et Eaux et Grand Besançon Métropole pour secourir les abonnés de l'ex commune d'Osselle et l'avenant n°6 au contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la convention de vente d'eau en gros entre Gaz et Eaux et GBM,
- approuve l'avenant n° 6 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable de l'ex commune d'Osselle,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de vente d'eau en gros et l'avenant n° 6 au Contrat d'exploitation par affermage sur l'ex commune d'Osselle.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

52. Renouvellement et extension des réseaux - Réalisation des essais préalables à la réception - Autorisation de signer un accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l'accord-cadre relatif à la réalisation des essais préalables à la réception,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre attribué aux entreprises retenues.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

53. Assainissement - Convention de prestation pour la réalisation de missions techniques - Avenant n°1 SIVOM de Boussières et avenant n°2 commune de Vieilley

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'intégration de missions d'eau potable à réaliser sur la commune de Saint-Vit à la convention existante avec le SIVOM de Boussières,
- se prononce favorablement sur l'intégration de missions d'assainissement à réaliser sur la commune de Venise à la convention existante avec la commune de Vieilley,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ces avenants.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

54. Convention avec le SIVOM de Boussières pour l'entretien des abords de la base d'Osselle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la signature d'une convention avec le SIVOM de Boussières,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

55. Enseignement supérieur et Recherche – Campus Bouloie-Temis. Construction et aménagement du nouveau Jardin Botanique de Besançon – Participation financière de Grand Besançon Métropole et convention entre Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la participation financière de GBM à hauteur de 79 000 € au projet de construction et d'aménagement du nouveau Jardin Botanique,
- autorise M. le Premier Vice-Président à signer la convention de co-financement présentée en annexe du présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

56. Projet " le Numérique " Convention d'assistance et de service entre GBM et Territoire 25

Mmes Marie ETEVENARD (1), Marie-Thérèse MICHEL (2) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Nicolas BODIN (2), Sébastien COUDRY (2), Yannick POUJET (1), Anthony POULIN (1), Pascal ROUTHIER (1), et Benoit VUILLEMIN (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention d'assistance et de service à passer entre GBM et T25 pour la poursuite des études en faveur du projet de bâtiment numérique sur le quartier de Planoise,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 13

57. Adhésion à la Centrale d'Achat CANUT

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion en groupement porté par GBM à la centrale d'achat CANUT pour l'ensemble de collectivités et partenaires (GBM, VB, CCAS, Les 2 Scènes, La Rodia, SYBERT, SM Lumière, SM Orchestre Victor Hugo, SM Aérodrome Besançon La Vèze, SM Témis, SM Musées Maisons Comtoises),
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous actes et documents associés relatifs au processus de souscription aux marchés et accords-cadres (notamment la signature des conventions de mise à disposition des marchés et accords-cadres notamment listés ci-dessus (liste non exhaustive) et à venir, devis, bons de commandes quels que soit leur montant) lancés par la Centrale d'Achat du NUMérique et des Télécoms (CANUT).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

58. Participation au projet "Mad Jacques" 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation de GBM à la Mad Jacques 2024, événement touristique assorti d'une campagne de communication propre à travers une contribution au projet de 4 000 €,
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention de partenariat à intervenir avec la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 04/07/2024

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

